



Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

Éditorial

Meilleurs vœux pour cette année 2017 qui s'annonce riche en événements.

Dans un contexte général compliqué et stressant, de bouleversement, d'inattendu, de restrictions budgétaires, de mutualisation, d'élections, bref, de grands changements.

Je vous souhaite à tous de préserver vos valeurs, nos valeurs communes de respect, de solidarité, de convivialité.

Déjà des améliorations pour le quotidien, des améliorations pour nos enfants, pour nos anciens pour les services à la personne (l'offre médicale dans la vallée se perfectionne...) et pour l'embellissement du lieu.

Que la rénovation de l'église puisse démarrer, que le parking dont l'étude est lancée, puisse avoir l'agrément de tous.

Que les projets d'aménagement du socle Sud se poursuivent et que la remise en valeur de l'oliveraie voie le jour.

Que ces mutualisations compliquées puissent être bénéfiques dans les transferts de compétences obligatoires, environnement, transports, tourisme au 1er janvier 2017 et bientôt eau et assainissement d'ici un an ou deux... et que la CARF puisse jouer un rôle de soutien, en particulier pour nos soucis importants qui concernent le Train et la Route...

Que vos projets et que nos projets communs puissent aboutir afin que notre village demeure un village attractif, grâce à son patrimoine magnifique.

Que l'avenir de cette Vallée de la Roya ne soit pas compromis et qu'il y fasse toujours bon vivre.

Bonne lecture.

Brigitte BRESK
Maire de Saorge

Janvier 2017



La signalétique touristique, c'est pratique !



MAIRIE DE SAORGE

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 12h et 14h - 16h
Mercredi 10h - 12h

Tél : 04.93.04.51.23
Fax : 04.93.04.55.25
Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr
Site : www.saorge.fr



L'ÉCOLE À SAORGE



Le développement du jeune enfant, à la fois physique, social, affectif et cognitif a une influence déterminante sur l'espérance de vie et sur la santé plus tard au cours de l'existence, car il met en jeu l'acquisition de compétences, l'instruction et les possibilités d'emploi. C'est pourquoi la Municipalité de Saorge souhaite mettre en priorité l'éducation de ses enfants.

Garder l'école à Saorge est indispensable. L'école de Saorge est sauvée cette année encore. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), avec deux classes à Saorge et une à Fontan perdure, même si l'effectif est « limite » : 15 inscrits en classe maternelle et 14 inscrits en grande classe CE2/CM1/CM2 et 9 à Fontan en CP/CE1 ce qui monte l'effectif à 38.

La municipalité s'est investie pour offrir aux enfants les conditions les plus favorables à leur développement. Ainsi, les classes ont été dotées de nouveaux ordinateurs : 1 tour, 3

portables et une tablette iPad.

Comme chaque année, les « grands » iront une fois par semaine durant la saison hivernale skier à Limone et les enfants de la maternelle iront à Castérino. Cet été, les grands auront la chance d'aller en classe de mer pour une semaine d'initiation à la voile. Les enfants vont pouvoir aussi faire un jardin au monastère et bénéficier de cours d'initiation au théâtre avec Nathalie Maseglla.

Durant le temps de cantine, les enfants feront une petite échappée vers la maison de retraite, dans une salle à manger dédiée, avec des agents à leur écoute.

La situation de l'école, le petit effectif, l'ensemble des encadrants, tous très professionnels, font que les enfants ont des conditions optimales pour acquérir des connaissances, du savoir vivre, du respect de l'autre et de l'ouverture sur le monde et la nature. L'année scolaire a repris dans la tranquillité et la paix. Ce qui peut confirmer qu'il fait bon vivre à Saorge et à l'école en particulier...

PARTICIPATION DE LA MAIRIE DE SAORGE AUX FRAIS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE



Afin de favoriser l'accès à l'apprentissage de la musique aux enfants de Saorge, le Conseil Municipal décide à partir de la rentrée 2016/2017, d'accorder, pour cette activité dans le cadre du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, une bourse d'étude annuelle à répartir en fonction du nombre d'enfants inscrits au Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes.

Condition d'attribution :

- 1/ La bourse d'étude sera égale à 50 % de la somme payée par enfant.
- 2/ Le montant maximum de la bourse d'étude attribué par enfant est fixé à 250 Euros.
- 3/ Le montant sera versé aux familles qui en feront la demande sur présentation de la facture (ou justificatif) correspondant à la prestation suivie par l'enfant.
- 4/ Le formulaire de demande de bourse d'étude musicale est disponible en mairie.



IL FAUT SAUVER LES CHÈVRES DE PASPUS

Depuis quelques années déjà, de nombreuses chèvres abandonnées par leur propriétaire, sont revenues à l'état sauvage et errent entre Paspus et la Lagouna.

Elles causent des dégâts à l'environnement, aux dires de l'ONF, font tomber des pierres sur la voie ferrée, aux dires de la SNCF et perturbent les troupeaux de moutons sur les pâturages.

Ces animaux sont hors tout contrôle sanitaire.
Que faire ?

Avant d'en arriver à la capture et l'abattage, essayons de trouver des solutions.

LA ROUTE ET LE TRAIN DANS LA ROYA

Patrick CESARI, président de la CARF et vice-président du Conseil Départemental, déclare lors du dernier Conseil Communautaire, faire partie de la commission intergouvernementale (dite CIG et créée en 1993). Il a assuré aux élus de sa présence régulière aux réunions de cette commission qui statue sur le Tunnel de Tende et sur la ligne ferroviaire. Monsieur CESARI a demandé à ce qu'une étude soit faite sur l'impact du trafic, notamment des poids lourds et il défend la position des maires de la Vallée quant aux restrictions de tonnage et de gabarit pour les camions.

En ce qui concerne le train, un projet européen (PITER) est en préparation (peut-être encore dans les limbes, mais annoncé) entre les trois régions Piémont, Ligurie et PACA avec le train pour épine dorsale ! Il faut y croire !

PROBLÈME HUMANITAIRE DANS LA ROYA



La situation des réfugiés s'aggrave à Vintimille et au-delà. Refoulés aux frontières, ils sont de plus en plus nombreux à remonter à pied la Vallée de la Roya de jour comme de nuit pour rejoindre la France et au-delà.

L'hiver arrive.
La nourriture manque malgré le dévouement des associations caritatives.
Les vêtements manquent.
Leur état de santé se dégrade.

Laisser les réfugiés dans la nature ce n'est pas une solution. La bonne volonté des citoyens ne sera jamais suffisante.
Le Conseil Municipal demande aux Pouvoirs Publics de prendre leurs responsabilités et de créer des structures d'accueil pour venir en aide aux réfugiés.
La crise humanitaire est là !

Le Conseil Municipal demande également au Procureur de la République la plus grande indulgence pour les militants associatifs interpellés par la police, leur seul tort : avoir témoigné de leur solidarité en faveur des réfugiés.

Que faire dans l'immédiat ?

De nombreux Saorgiens viennent en aide aux réfugiés : hébergement, soins, nourriture... c'est tout à l'honneur du village !

La Mairie de Saorge collecte de la nourriture non périssable (riz, pâtes, boîtes de thon et de sardines...), des vêtements chauds et en bon état.

Un soutien financier peut être apporté par chèque à l'ordre de « Roya Citoyenne ».

ACTION SOCIALE

Par délibération du 8 juillet 2016, le Conseil Municipal a dissout le CCAS. Cette décision a été principalement motivée par un budget disponible très limité pour le CCAS. Il nous est apparu plus simple de financer directement les initiatives d'action sociale proposées par une commission extra-communale composée d'élus et de personnes volontaires.

Cette année, en plus du portage des médicaments, de la distribution de bois aux personnes âgées, de l'assistance administrative, de l'aide à la personne organisée par Breil (mais que la commune finance par le biais d'une convention signée avec le CCAS de Breil), nous avons pu financer le repas des anciens à l'ESAT de Saint-Dalmas et le Noël des enfants.

Par ailleurs, le travail initié avec Mélanie Chesta et l'Association Signes, soutenu par la Fondation de France, en direction des Anciens du village, avance et donnera sans doute le jour à une belle réalisation de mémoire et à un musée dédié à l'histoire de village.



ATTENTION AUX BRUITS DE VOISINAGE

La nature du village est telle que les bruits se répercutent vite d'un appartement à un autre. Les constructions et la faiblesse des planchers nous rendent tributaires les uns des autres.

On ne peut l'ignorer et pourtant des exemples récents montrent que certains négligent l'existence de leurs voisins et leur tranquillité : musiques trop fortes (notamment les basses), remue-ménage de jour comme de nuit, soirées festives très bruyantes...

Pensons aux autres, ils penseront à nous.

CARNET

Bienvenue à :

Tim DEVEY

Félicitations à :

Christine BONATI
et Michel WOJTKOWIAK

Adieux à :

Jean-Jacques BOIN
Gabrielle FILIPPI
Henriette GIOANNI
Gustave BONFANTE

Et aux pensionnaires de l'EHPAD :

Alice MOREL
René SIEGLER
Josette MÉRARD
Simonne ROUGIER
Jean GENEVET
Jacqueline SALORTE
Marthe PETCHE

LES TRAVAUX D'AVENIR EN COURS ET A VENIR

Le patrimoine

L'église Saint Sauveur de Saorge sera sauvée, les travaux c'est parti !

Dans un premier temps la façade de l'église bénéficie de travaux d'urgence (isolation et assainissement) ainsi que la façade de la Chapelle des Blancs (coffrage protection de l'entrée).

Trop longtemps délaissée l'église paroissiale a besoin de travaux de sauvegarde immédiatement puis en 2017, 2018, 2019... des travaux importants vont être entrepris sur la façade d'abord puis à l'intérieur de l'église.

Le financement est important. L'État par l'intermédiaire de la DRAC participera fortement au financement des travaux. La Mairie va solliciter également le Conseil Départemental et le Conseil Régional, elle fera appel à une souscription publique pour réduire le plus possible la part à la charge de la commune.

Ces travaux sont nécessaires et sont possibles, c'est nécessaire et c'est jouable. Saorge enrichirait ainsi son patrimoine donc son attrait touristique.

Début 2017, une réunion publique organisée avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France fera le point sur les projets de restauration.

Le stationnement

Les travaux de protection du talus surplombant le parking des Ciapere sont à présent terminés. Le matériau textile utilisé pour couvrir le talus permet à la végétation de se développer et donc à terme du couvrir naturellement les travaux effectués.

Très rapidement des bacs seront posés à l'aplomb du talus puis les places de stationnement (20) matérialisées au sol.



Toujours concernant le stationnement (un gros souci à Saorge), une étude vient d'être lancée pour aménager un parking en contrebas de la Madone del Poggio sur un terrain acquis par la Mairie en 2015.

La population sera associée au projet dès que l'étude sera matérialisée par des plans.

Canalisation des eaux pluviales

Ces travaux de canalisation des eaux pluviales sécurisent le village en mettant fin aux infiltrations qui fragilisent les terrains notamment au Quartier Saint Joseph. En témoigne le glissement de terrain de 2013.



1ère tranche réalisée en 2015 : drain jusqu'à la Fontaine du Medge.

2ème tranche réalisée en 2016 : pose de caniveaux galvanisés de sous la Fontaine du Medge jusqu'au Chemin de Meran (environ 150 m de caniveaux).

À terme en 2017 : 3ème tranche : du Chemin de Meran au Pont du Commun.

Début 2017

Aménagement d'une cuisine dans la Salle des Fêtes, ce qui permettrait aux associations de disposer d'un local complètement aménagé pour leurs initiatives.

Coût total :

10 518 Euros HT

5000 Euros (réserve parlementaire de Jean-Claude GUIBAL)

2500 Euros (subvention CARF)

3018 Euros (à charge de la Commune)

2ème tranche éclairage public du Chemin du Cimetière au parking des Ciapere :

Coût total :

7020 Euros HT

2808 Euros (subvention Conseil Départemental)

2106 Euros (subvention CARF)

2106 Euros (à charge de la Commune)

